

## La campagne de propagande en faveur de Damien Piller est fallacieuse

**Il n'est pas question pour Migros Neuchâtel-Fribourg de fermer des magasins lui appartenant, ni de licencier des collaborateurs. Quant à la Fédération des coopératives, elle n'a pas le pouvoir de l'y contraindre.**

Marin-Epagnier, le 13 novembre 2019 ... Les annonces publiées récemment dans la presse régionale en soutien de l'Administration de la Société coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg (MNF) sont fallacieuses. Il n'est donc pas surprenant que le ou les auteur(s) de ces annonces ne s'identifient même pas. Ces annonces prétendent notamment que la Fédération des coopératives Migros (FCM), l'organe central de Migros, aurait l'intention d'affaiblir les coopératives régionales et de fermer des enseignes au sein de ces mêmes coopératives.

Il s'agit là d'une affirmation absurde, ce dont Damien Piller et les autres membres de l'Administration, qui prétendent défendre Migros et ses valeurs, sont parfaitement conscients. La compétence de fermer un magasin de Migros Neuchâtel-Fribourg appartient à la seule coopérative régionale. Migros Neuchâtel-Fribourg n'a aucune intention de fermer des enseignes lui appartenant, ni de licencier des collaborateurs. Il n'en a jamais été question.

La votation porte uniquement sur la révocation des membres de l'Administration. Parler de « licenciement » des membres de l'Administration est également trompeur.

Toutes ces affirmations fallacieuses ne sont que des écrans de fumée lancés par Damien Piller et de ses acolytes pour éviter de répondre à la question très simple qui se trouve à la base de cette affaire : pourquoi les sociétés de Damien Piller ont-elles facturé CHF 1,7 millions à Migros Neuchâtel-Fribourg, alors que trois investigations n'ont trouvé aucune contreprestation équivalente à ce jour ?

Le Comité coopératif de MNF ainsi que l'Administration de la FCM appellent donc conjointement à voter OUI à la révocation des quatre membres de l'Administration, Damien Piller, Philippe Menoud, Marcelle Junod et Jean-Paul Eltschinger.

**Pour de plus amples renseignements :** [www.migros.ch/votation-nefr](http://www.migros.ch/votation-nefr)

### **Migros Neuchâtel-Fribourg**

Service médias : [media@gmnefr.migros.ch](mailto:media@gmnefr.migros.ch)

Téléphone : 058 574 83 36

### **Pour la FCM**

Service médias : [media@migros.ch](mailto:media@migros.ch)

Téléphone : 058 570 38 38

